Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
Département Feu et Environnement
Route de la Chapelle Réanville
CD 64 - BP 2265
F 27950 SAINT MARCEL
Téléphone 33 (0)2 32 53 64 33
Télécopie 33 (0)2 32 53 64 68

PROCES VERBAL D'ESSAI N° SD 12 00 10

DEMANDE PAR:	:	**EFF EFF** **16 RUE DE L'INDUSTRIE** **BP52** **67172 BRUMATH**
OBJET	:	Dispositif Actionné de Sécurité Essais de conformité à la norme NF S 61-937 de décembre 1990.
N° D'AFFAIRE	:	481 3042 11 0032
DENOMINATION TECHNIQUE	:	Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours.
CONSTRUCTEUR	:	**EFF EFF**
REFERENCE DES PRODUITS	:	**Gâche 332**
Date du présent procès verbal d'essai	:	le 09/01/2012
Le procès verbal d'essai comporte	:	17 pages
Destinataires	:	Constructeur CNPP

VISA DU RESPONSABLE D'ESSAI :

CACHET & SIGNATURE
DU DIRECTEUR :

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
DFE - Laboratoire Extinction Manuelle et Dispositifs Actionnés de Sécurité
Pour le Directeur et par délégation
Le Chef de service
M. WEIPPERT
Signature électronique

La durée de validité du présent procès verbal d'essai est de 5 ans, à compter de la date de sa signature sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'appareil. Cette validité pourra être reconduite sur simple demande du constructeur.

.

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais ou à l'examen du laboratoire et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produit au sens de l'article L115-27 du code de la consommation, ni un agrément de quelque nature que ce soit. La reproduction de ce document n'est autorisée, sauf approbation préalable du CNPP que sous sa forme intégrale. Le CNPP décline toute responsabilité en cas de reproduction ou de publication non conforme. Le CNPP se réserve le droit d'utiliser les enseignements qui résultent du présent document pour les inclure dans des travaux de synthèse ou d'intérêt général pouvant être publié par ses soins.

CNPP ENTREPRISE SARL au capital de 8 500 000 € - SIRET 34290125300050 - N° TVA FR 50342901253 - Code NAF 8559 A - RC Evreux 87B299 - Siège Social : Route de la Chapelle Réanville - F 27950 SAINT MARCEL - N° formateur 23270036727

SOMMAIRE

1.	**Objet**
2.	**Demande du client**
3.	**Identification**
3-1	Dossier technique
3-2	Descriptif technique
3-3	Descriptif du fonctionnement
4.	**Condition de mise en œuvre**
5.	**Résultats des essais**
5-1	Vérifications selon la norme NF S 61-937 de déc. 1990
5-2	Vérifications selon l'annexe A - fiche XIV
5-3	Vérifications selon l'annexe B - fiche I
6.	**Conclusion**

1. OBJET

Vérification de la conformité des produits présentés à la norme NF S 61-937 relative aux dispositifs actionnés de sécurité (D.A.S.) de décembre 1990, à son annexe A - fiche XIV et à son annexe B - fiche I.

2. DEMANDE DU CLIENT

La demande consiste à évaluer un dispositif de verrouillage électromagnétique pour issues de secours.

3. IDENTIFICATION

- Date de réception du matériel : le 18/09/2011
- Date des essais et vérification : du 16/11/2011 au 05/01/2012
- Référence du produit présenté au laboratoire : Gâche 332

3.1. DOSSIER TECHNIQUE

Les produits présentés au laboratoire sont conformes à la documentation et aux plans présentés au dossier technique.

Le dossier technique des produits est enregistrés par le laboratoire

sous le n° : SD 12 00 10

en date du : 09/01/2012

3.2. DESCRIPTIF TECHNIQUE

Caractéristiques électriques :

Entrée de télécommande : 24Vcc – 100mA / 48Vcc – 50mA à rupture de courant

3.3. DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT

La gâche antipanique 332 fait partie intégrante des dispositifs actionnés de sécurité, des systèmes de sécurité incendie au sens de la norme NFS61-937.

Elle participe directement et localement à la mise en sécurité des personnes dans un bâtiment ou un établissement recevant du public dans le domaine de l'évacuation en tant que dispositif de verrouillage pour issue de secours.

Elle se compose en deux parties :

- La gâche qui se fixe sur le dormant
- La contrepartie qui se fixe sur le vantail

Elle permet de verrouiller une issue de secours tout en assurant le déverrouillage rapide et sûr.

Ce dispositif fonctionne suivant le principe de sécurité positive (à rupture). Cela signifie qu'en cas de coupure de courant ou lorsque le déclencheur manuel est actionné, l'issue de secours est immédiatement déverrouillée.

- Position de sécurité : issue déverrouillée
- Position d'attente : issue verrouillée

Lorsqu'il s'agit d'équiper une issue de secours réputée disponible en permanence pour cet usage, la gâche antipanique ne peut être commandée que par :

- Un déclencheur manuel à fonction d'interrupteur intercalé sur l'alimentation de cette gâche et situé près de l'issue équipée
- Un terminal de commande intercalé sur l'alimentation de cette gâche et situé près de l'issue équipée

La gâche propose en série un contact de position dit RR qui indique la position de la porte dans le demi-tour de la gâche et peut en option être équipée d'un contact dit AKRR de signalisation de mise en tension ou hors tension de la bobine.

4. CONDITION DE MISE EN OEUVRE

Le dispositif de verrouillage électromagnétique doit être installé selon les spécifications portées dans les notices de pose et de raccordement :

Notice de montage réf : D00418$_{03}$

5. RESULTATS DES ESSAIS

5.1. VERIFICATIONS SELON LA NORME NF S 61-937 de déc. 1990

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
3.	**CARACTERISTIQUES GENERALES**	
3.1	Le passage à la position de sécurité constitue la fonction prioritaire du D.A.S. Toute fonction supplémentaire ne doit pas affecter le passage en position de sécurité Tout ordre de télécommande ou d'autocommande doit entraîner le passage en position de sécurité.	Conforme Sans objet Conforme
3.2	Un D.A.S. ne doit pas quitter sa position de sécurité sans ordre.	Conforme
3.3	Un D.A.S. ne doit pas délivrer d'ordre. Présence d'un D.A.D.	Conforme Sans objet
3.4	L'énergie de contrôle doit être extérieure au D.A.S. Les contacts doivent être libres de potentiel. Les contacts doivent être du type inverseur.	Conforme
3.5	Verrouillage de la position de sécurité. Déverrouillage obtenu par déformation irréversible.	Sans objet
3.6	Energies de déblocage et de réarmement extérieures.	Conforme
3.7	Chaleur sèche 1 heure à 70°C.	Conforme
3.8	Durée de passage en position de sécurité inférieure à 30 secondes.	Conforme
3.9	Défaillance de la télécommande. Défaillance de l'autocommande.	Conforme Sans objet
3.10	Réarmement inopérant suite à une autocommande.	Sans objet
3.11	Servomoteur de réarmement.	Sans objet
3.12	Réarmement télécommandé.	Sans objet
3.13	Energie de déverrouillage prélevable sur l'énergie de réarmement.	Sans objet
3.14	Surveillance de l'alimentation de sécurité pour un D.A.S. autonome.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	**CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S.**	
	Protection contre la corrosion.	Conforme
4.1 **4.1.1**	MECANISMES Protection des pièces lubrifiées.	Conforme
4.1.2	Action du desserrage.	Conforme
4.1.3	Vérification des positions des dispositifs de contrôle.	Conforme
4.1.4	Couples et forces de frottement.	Conforme

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	**CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S.**	
4.2 **4.2.1**	MATERIELS ELECTRIQUES Vérification de la classe III au sens de la NFC 20030.	Conforme
4.2.2	Disposition de construction entre les circuits TBTS et les autres équipements électriques.	Sans objet
4.2.3	Vérification IP42 au sens de la NF EN 60529.	Conforme
4.2.4	Dispositif de connexion principal.	Conforme
4.2.5	Séparation et repérage du dispositif supportant la TBTS.	Conforme
4.2.6	Dispositif d'arrêt de traction.	Conforme
4.2.7	Fil incandescent à 960°C selon NF C 20 455.	Conforme
4.2.8	Caractéristiques des contacts de position.	Sans objet
4.2.9	Type de câblage.	Conforme
4.2.10	Séparation physique des circuits TBTS et BT.	Sans objet
4.2.11	Indépendance des circuits de contrôle.	Conforme

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
4.	**CARACTERISTIQUES GENERALES DES COMPOSANTS D'UN D.A.S**	
4.3	MATERIELS PNEUMATIQUES	Sans objet
4.3.1	Canalisation pneumatique en cuivre ou en acier inoxydable. Raccord du type métal contre métal.	
4.3.2	Tiges des vérins rentrées ou protégées en position d'attente.	Sans objet
4.3.3	Résistance à une pression interne de 60 bar.	Sans objet
	Pression d'épreuve à 90 bar.	

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
5.	**CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE**	
5.1 **5.1.1**	ENTREE DE TELECOMMANDE PAR CABLE D'ACIER Télécommande par traction sur câble d'acier (« tirez-lâchez »). - Force de traction maxi 10 daN. - Course du câble maxi 30 mm. - Valeurs déclarées par le constructeur.	Sans objet
5.1.2	Câble entraîné par énergie intrinsèque du DAS. - Maximum acceptable de la force de résistance dynamique à l'entrée de la ligne de télécommande - Course du câble. - Force nécessaire au réarmement < 100 daN. - Valeurs déclarées par le constructeur.	Sans objet
5.1.3	Résistance de l'entrée de télécommande et de l'attache-câble à une traction de 300 daN.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
5.	**CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE**	
5.2 **5.2.1**	ENTREE DE TELECOMMANDE ELECTRIQUE Caractéristiques de l'entrée de télécommande électrique. -Tension de télécommande 24V ou 48V continu. - Puissance absorbée sous la tension nominale. - Valeurs déclarées par le constructeur .	 Conforme Conforme Conforme
5.2.2	Tolérances des tensions 0,85Uc<Uc<1,2Uc.	Conforme
5.2.3	Critère de qualification du début, de la durée et de la fin d'un ordre en entrée de télécommande. - Télécommande à émission. - Télécommande à rupture.	 Sans objet Conforme
5.2.4	Télécommande du type impulsionnel t< 1 sec.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
5.	**CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE DE TELECOMMANDE**	
5.3 **5.3.1**	ENTREE DE TELECOMMANDE PNEUMATIQUE Caractéristiques de l'entrée de télécommande pneumatique. - pression minimale - volume de gaz - valeurs déclarées par le constructeur.	Sans objet
5.3.2	Compatibilité des entrées de télécommande avec les sorties des dispositifs de commande. - Pression de déverrouillage ≤ Pc - 0,4 Pc.	Sans objet

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
6.	**CARACTERISTIQUES DE L'ENTREE D'ALIMENTATION**	
6.1	ENTREE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE	
	Caractéristiques de l'entrée d'alimentation.	
6.1.1	- Tension d'alimentation.	Conforme
	- Puissance absorbée sous la tension nominale.	Conforme
	- Valeurs déclarées par le constructeur.	Conforme
6.1.2	Tolérance de la tension d'alimentation : -0,85 Ua<Ua<1,2 Ua.	Conforme
6.2	ENTREE D'ALIMENTATION PNEUMATIQUE	Sans objet
	Pression minimale	
	Volume de gaz	
	Valeurs déclarées par le constructeur.	

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
8.	**IDENTIFICATION ET INFORMATIONS**	
8.1	Plaque signalétique.	Conforme
8.2	Appareil conforme au procès verbal d'examen et d'essai.	Conforme
8.3	Notice d'assemblage.	Conforme
8.4	Conditions extrêmes de mise en oeuvre.	Conforme

5.2. VERIFICATIONS SELON L' ANNEXE A - Fiche XIV

« Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue secours »

ARTICLE DE LA NORME		OBJET	CONSTATATIONS
2.	Fonction	Evacuation	Conforme
3.	Position de sécurité	Issue déverrouillée	Conforme
4.	Position d'attente	Issue verrouillée	Conforme
5.	Mode de commande	Télécommandé, télécommandé et autocommandé	Télécommandé
	Mode de fonctionnement	A énergie intrinsèque	Conforme
6.	**CARACTERISTIQUES GENERALES**		
	Obligations	Télécommande par interruption directe de la tension d'alimentation du déclencheur électromagnétique.	Conforme
	Options de sécurité	Contact de position de sécurité Contact de position d'attente	Conforme Sans objet
7.	**PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**		
7.1	Le passage automatique en position de sécurité du dispositif de verrouillage doit se faire en un temps inférieur à 1 seconde.		Conforme
7.2	Passage en position de sécurité en appliquant une force de 100 daN		Conforme

5.3. VERIFICATIONS SELON L' ANNEXE B - Fiche I

« Déclencheur électromagnétique fonctionnant par rupture de courant »

ARTICLE DE LA NORME	OBJET	CONSTATATIONS
2.	**PRESCRIPTIONS GENERALES**	
2.1	Chaleur sèche 1h à 70°C.	Conforme
2.2	Puissance consommée < 3,5 W.	Conforme
2.3	IP 42.	Conforme
2.4	Taux de dispersion compris entre plus ou moins 5% des valeurs nominales.	Conforme
2.5	Fonctionnement garantie pour une impulsion de durée ≥ 0,5 s.	Conforme
4.	**PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**	
4.1	Force de rappel comprise entre 10% et 60% de la force de maintien.	Conforme

6. CONCLUSION

Le dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours est conforme aux exigences de la norme NF S 61-937 de décembre 1990 à son annexe A - fiche XIV et à son annexe B - fiche I.